



PREFECTURE DU HAUT-RHIN

DEMANDE DE DELIVRANCE D'UNE CARTE PROFESSIONNELLE DE CONDUCTEUR DE VOITURE AVEC CHAUFFEUR

(Article L. 3120-2-2 du code des transports)

Vos coordonnées

- Nom :
- Prénom :
- Nom de naissance :
- Date et lieu de naissance :
- Nationalité :
- Adresse :
.....
.....
- Téléphone :
- Adresse électronique :@

Votre situation

- Je souhaite renouveler ma carte professionnelle de conducteur de voiture de transport avec chauffeur (VTC)

*Vous reporter **au point B** de la fiche explicative sur la délivrance de la carte professionnelle pour les autres pièces à fournir*

- Je n'ai jamais exercé les fonctions de conducteur de voiture de transport avec chauffeur (VTC).
Vous devez remplir l'une des conditions suivantes mentionnées aux articles L. 3120-2-1 et R. 3122.13 du code des transports (*cochez la case correspondant à votre cas*)

- J'ai réussi l'examen de conducteur VTC
- J'ai une **expérience professionnelle d'au moins 1607 heures** dans les fonctions de chauffeur professionnel de personnes au cours des 10 années précédant la demande de carte (relevé de carrière, contrats de travail, attestation de l'employeur et bulletins de salaire)

*Vous reporter **au point A** de la fiche explicative sur la délivrance de la carte professionnelle pour les autres pièces à fournir.*



PREFET DU HAUT-RHIN

Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur la présente fiche, ainsi que l'authenticité des documents joints.

A..... le

SIGNATURE

Article 441-6 du code pénal

Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique (...) par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende (...)

Article 441-7 du code pénal

Indépendamment des cas prévus au présent chapitre, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait :

1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts (...) 3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié (...)